



Lettre d'information académique n°2 - décembre 2010

publié le 10/12/2010 - mis à jour le 05/07/2013

orientation ; BTS professions immobilières

Descriptif :

orientation, BTS professions immobilières

Sommaire :

- Semaine du commerce BtoB
- Tchat sur les formations académiques dans le secteur de l'Économie, Gestion, Commerce
- 1. Le BTS professions immobilières permet une insertion professionnelle variée
- 2. Le BTS Professions Immobilières dans le paysage des BTS Tertiaires

L'environnement économique actuel se caractérise par sa complexité. L'accès à l'emploi des jeunes reste un enjeu fondamental de notre société et de notre système éducatif. Il existe des formations qui dans un contexte difficile restent un tremplin pour l'insertion dans la vie active. Le **BTS Professions Immobilières** est une de ces formations de qualité qui permet une insertion rapide mais également la poursuite d'études.

L'académie de Poitiers offre aux élèves la possibilité d'intégrer cette formation au lycée Branly de Châtelleraut. N'hésitez pas à diffuser cette lettre d'information auprès de vos élèves et l'utiliser pour motiver ceux qui aspirent à s'investir dans un projet d'études courtes offrant des postes dans un secteur attractif et qui permet de construire des projets professionnels variés.

Les élèves de STG ne connaissent pas forcément cette formation. Il convient donc que vous relayez ce message pour permettre à vos élèves de construire un parcours professionnel pertinent. L'orientation post-bac des élèves de terminale STG reste un élément fondamental de la réussite de la filière technologique tertiaire. Nous vous remercions d'accompagner vos élèves et de favoriser l'émergence de projets professionnels indispensables pour s'insérer dans la vie active. Dans ce domaine, votre implication est souvent déterminante.

Nous remercions l'équipe du Lycée Branly à Châtelleraut pour sa contribution.

Les inspecteurs, Estève AUBOUËR et Pierre TASSION

Informations générales



● Semaine du commerce BtoB

Dans le cadre de la **Semaine du commerce B to B** organisée par la CGI, et, en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, un concours films métiers du commerce B to B est organisé.

○ Objectifs :

Ce concours a pour objectif de présenter et valoriser la diversité des métiers, secteurs d'activité et formations du commerce B to B.

○ Comment :

En réalisant un court-métrage de 2 minutes maximum qui présente, au choix, un métier du commerce B to B (liste des métiers et secteurs d'activités sur www.mybtob.fr  rubrique « le commerce B to B »), un secteur d'activité de la

branche, une entreprise partenaire avec qui vous travaillez ou simplement votre témoignage sur un sujet d'actualité autour du commerce B to B.

Le film sera réalisé par équipe de 4 personnes, constituée de 2 étudiants et 2 accompagnateurs de projet (enseignant, chef de travaux ou tuteur en entreprise)

Tous les détails dans le document joint :

 **concours films métiers du commerce B to B** (PDF de 127.1 ko)
Les rendez-vous de l'orientation



● Tchat sur les formations académiques dans le secteur de l'Économie, Gestion, Commerce

Le MARDI 11 Janvier 2011 de 14 h 00 à 15 h 30

Accompagner les élèves dans leur parcours de découverte des formations et des métiers.

Liaison Lycée – Enseignement supérieur

Tous les détails de cette opération :

 **Tchat - Formations et métiers** (Word de 62.5 ko)

Le BTS professions immobilières



Présentation générale :

Le BTS professions immobilières permet d'intégrer les métiers de la transaction immobilière en vente ou en location de bien immobilier (agent immobilier, négociateur, assistant technique et commercial, conseiller location ...) et les métiers de la gestion immobilière : gestion locative et syndic de copropriété (gestionnaire de biens immobiliers, principal de copropriété ...) aussi bien pour l'immobilier du parc privé que celui du parc social.

● 1. Le BTS professions immobilières permet une insertion professionnelle variée

○ Quelques statistiques :

- 80 % des anciens étudiants exercent une activité professionnelle dans le domaine de l'immobilier dont :
- 45 % travaillent dans le domaine de la transaction immobilière (vente ou location)
- 35 % occupent des postes de gestionnaires (gestion locative et syndic de copropriété)
- 05 % dans des domaines « para immobilier » : financement immobilier, notariat, services d'urbanisme des collectivités locales.
- 10 % ont créé leur entreprise (agence immobilière)

Au niveau de l'évolution dans le métier :

- 16% occupent des postes à responsabilité

○ Il permet d'intégrer la vie active rapidement :

Un BTS et une équipe au contact des professionnels

- Stages de 12 semaines qui permettent une réelle insertion professionnelle (1/3 des emplois dès l'obtention du diplôme).
- Un réseau de partenaires professionnels bien établi (environ 80 organismes collaborent régulièrement à la formation en accueillant des stagiaires, en participant aux manifestations professionnelles organisées dans

l'établissement, aux entraînements à l'épreuve orale professionnelle de l'examen....)

- Des emplois proposés régulièrement aux diplômés via les enseignants qui transmettent immédiatement les offres aux anciens étudiants dans le cadre du suivi effectué (tous les ans plusieurs postes sont ainsi pourvus par des anciens étudiants qu'il s'agisse de postes à responsabilité nécessitant une expérience professionnelle ou d'emplois susceptibles d'être occupés par des néo-diplômés.
- Un BTS reconnu au niveau de la profession.
- Une formation appréciée par les professionnels de l'immobilier tant sur le plan des compétences juridiques et techniques acquises par les diplômés lors de leur insertion professionnelle, que par les savoir – être dont ils savent faire preuve après leur deux années de formation.

Un dynamisme de l'équipe

- De nombreux déplacements pédagogiques et rencontres avec les professionnels effectués :
- Interventions de professionnels de l'immobilier sur site au lycée (agents immobiliers, responsables d'organismes de logement social, cabinets de diagnostics immobiliers, DGCCRF, Préfecture, Notaires...)
- Visites de biens à Paris avec la collaboration de fédérations professionnelles et agences immobilières Parisiennes.
- Visites de salons professionnels (salon de la copropriété, salons de l'habitat)
- Stage d'immersion en agence immobilière anglaise à Londres.
- Simulations d'entretiens d'embauche avec des professionnels de l'immobilier de la région Poitou-Charentes

Une formation qui permet une poursuite d'études après le BTS dans des licences professionnelles dans les domaines : du logement social, de la vente immobilière, de la promotion immobilière, de la promotion-construction, de la gestion immobilière, conservation et restauration du patrimoine, gestion du patrimoine (21% des anciens étudiants ont obtenu un diplôme après le BTS).

● 2. Le BTS Professions Immobilières dans le paysage des BTS Tertiaires

○ Une formation spécifique

Le Brevet de Technicien Supérieur Professions Immobilières est un diplôme de niveau III accessible aux bacheliers STG en priorité.

La STS Professions Immobilières est le seul BTS qui permet d'obtenir la délivrance par la Préfecture de la carte professionnelle obligatoire pour exercer les métiers de l'immobilier.

○ Une formation initiale sous statut scolaire en établissement public, unique dans l'académie de Poitiers.

Ouverte à la rentrée 1997, elle compte actuellement 12 promotions de diplômés avec un taux de réussite de 83% en moyenne (55% au niveau national). Elle se déroule au lycée Branly de Châtelleraut qui dispose de locaux spécialement dédiés et très bien équipés.

L'entrée dans la section s'effectue après une étude de dossier et un classement selon une capacité d'accueil de 35 places maximum.

C'est une formation qui requiert de la motivation et une capacité d'adaptation pour acquérir les compétences relationnelles indispensables à l'exercice des professions de l'immobilier.

 [Plaquette BTS Professions immobilières](#) (PDF de 620.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.